

# COMPTE RENDU

PAR LE

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

SUR

L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1847.



Le conseil d'état, se conformant à l'article 50 de la constitution, a l'honneur de présenter au grand conseil le compte-rendu de l'administration pour l'année 1847.

Les affaires fédérales seront, comme précédemment, l'objet d'un rapport spécial.

Dans la dernière session ordinaire, le conseil d'état a fait un rapport sur les événements politiques qui venaient d'avoir lieu en Suisse, et dont le résultat a été la dissolution de l'alliance du Sonderbund.

Il a aussi entretenu le grand conseil de la marche des affaires religieuses et de l'Eglise nationale.

On suit maintenant aux détails de l'administration :

**TROISIÈME PARTIE.****INSTRUCTION SUPÉRIEURE.****Académie.***Personnel.*

En 1846, il n'y avait que 3 professeurs ordinaires. En 1847, M. J. Gay a été nommé professeur ordinaire de mathématiques, à la suite d'un examen public. Il a été pourvu aux divers enseignements par des professeurs extraordinaires.

Le conseil d'état a chargé M. Mary Lafon, de Paris, de donner un cours extraordinaire de littérature française.

Les examens ont eu lieu conformément au nouveau règlement qui a été adopté provisoirement par le conseil d'état le 13 octobre 1847.

Pour la première fois depuis la loi nouvelle, les examens ont été groupés à une seule époque et placés aux deux dernières

semaines de juillet. On a tout lieu d'espérer que cette modification importante du dernier régime académique produira les effets qu'on en attend.

Ces examens ont présenté les résultats suivants :

FACULTÉS.	Complète satisfac- tion.	Satisfac- tion	Admis	Non admis.	TOTAL.
Des lettres . . . .	6	26	118	47	197
De théologie . . .	1	2	37	3	43
De droit . . . . .	»	1	8	3	12
	7	29	163	53	252

En 1846, le chiffre total était de 200, et en 1845, de 198.

Dans la faculté de théologie, il a été délivré 6 diplômes de licencié ; dans la faculté de droit, il en a été délivré 4.

#### *Discipline.*

La plupart des professeurs qui enseignent à la faculté des lettres et des sciences et tous ceux qui enseignent à la faculté de théologie sont, en général, satisfaits de l'assiduité et des dispositions de leurs auditeurs.

Pour ce qui concerne le service dans les temples du chef-lieu, ce service continue à se faire par les étudiants de la faculté de théologie ; quelques étudiants de la faculté des lettres de la 1<sup>re</sup> volée ont demandé à se joindre à eux

#### *Concours.*

En 1846, l'académie avait proposé 27 sujets de concours et il ne s'était présenté que quatre concurrents.

En 1847 elle en a proposé 32.

Malheureusement cet appel n'a pas répondu à l'attente du conseil de l'instruction publique, ce qu'il faut attribuer, soit à

l'état transitoire par lequel l'académie a passé, soit à la gravité des événements publics.

*Conseil de l'instruction publique.*

Aucun changement n'est survenu dans le personnel du conseil de l'instruction publique pendant l'année 1847. Les affaires ont été expédiées sans interruption malgré les événements politiques.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'ACADÉMIE.

*Bibliothèque cantonale.*

Le résumé des comptes de l'année 1847 a présenté le résultat suivant :

RECETTE.

Solde redû par M. le bibliothécaire au 31 décembre 1846 . . . . .	Fr. 880 43 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> r.
Intérêts, échutes et remboursements divers . . . . .	» 4800 76 »
	<hr/>
Sommaire de la recette,	Fr. 5681 49 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> r.

DÉPENSE.

Frais d'administration . . . . .	Fr. 1166 95 r.
Abonnements aux journaux scientifiques »	716 53 »
Achats de livres . . . . .	» 1748 49 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
Ports de livres, etc. . . . .	» 189 09 »
	<hr/>
Sommaire de la dépense,	Fr. 3820 76 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> r.
Excédant de la recette sur la dépense,	Fr. 1860 43 r.
	<hr/>
<i>Balance . . .</i>	<u>Fr. 5681 49 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> r.</u>

Diverses circonstances n'ont point encore permis de s'occuper de la confection d'un nouveau catalogue de la bibliothèque.

Dans le nombre des difficultés matérielles qui s'opposaient à cette entreprise, celle du défaut de place n'était pas la moins embarrassante. Comme, d'un autre côté, l'administration de la bibliothèque demandait depuis longtemps que le nombre des salles fût augmenté, le conseil d'état vient de donner les ordres nécessaires pour disposer le premier étage de la cure ci-devant Dutoit en dépendances de la bibliothèque.

#### *Cabinet de physique.*

Cette collection continue à être dans l'état le plus satisfaisant sous le rapport de l'ordre, de la propreté et des soins donnés aux instruments.

#### *Cabinet de chimie.*

Les délégués de l'académie ont constaté la présence des principaux objets inscrits dans le catalogue, et l'état des approvisionnements et produits chimiques, verreries, etc.

Ils se sont déclarés très-satisfaits de l'ordre et de la propreté qui règnent dans la salle et ils ont remarqué avec plaisir un certain nombre de produits fabriqués par M. le professeur lui-même.

#### *Collection des instruments d'astronomie.*

On n'a point encore pu tirer parti des instruments d'astronomie qui sont déposés dans la tour du collège, et il est à regretter qu'ils ne soient pas utilisés pour les cours de l'académie. Le conseil de l'instruction publique, s'étant assuré que ces instruments ne peuvent être convenablement soignés dans le local où ils sont déposés, va s'occuper de les placer dans un endroit convenable.

#### *Musée cantonal.*

Le musée s'est enrichi de divers minéraux précieux de l'Oural, de la Hongrie et des Etats-Unis.

La collection de minéraux a été entièrement remaniée et classée.

La collection des fossiles et la collection zoologique ont été augmentées par des dons et par des achats, de plusieurs sujets intéressants.

La collection des coquilles fluviatiles s'est enrichie de dons divers faits par MM. Muret et Edouard Chavannes.

L'herbier général a été augmenté de l'herbier de feu M. Bischoff, dont on a fait l'acquisition.

Depuis longtemps le conseil d'état signale au grand conseil l'insuffisance des salles du musée et déjà plusieurs fois on s'est occupé des moyens d'y suppléer sans arriver à aucun résultat. Cette amélioration va être enfin réalisée à peu de frais en disposant le second étage de la cure ci-devant Dutoit. D'après un devis dressé par M. l'architecte Wenger, on ajoutera au musée deux salles et on y placera les collections qu'on n'a pu jusqu'ici exposer aux regards du public faute de place. L'une de ces salles pourra être disposée en cabinet d'antiquités et de médailles; on réalisera ainsi les vœux d'un grand nombre de personnes qui désirent depuis longtemps que les diverses collections faites par l'Etat soient placées plus convenablement.

La tenue du musée est d'ailleurs à tous égards satisfaisante et cet établissement continue à être l'objet de soins éclairés.

#### *Ecole de dessin.*

Depuis la réorganisation du collège, les classes en général ont sensiblement gagné en discipline. Il en est résulté plus de travail de la part des élèves et par conséquent plus de progrès.

L'école est assidûment suivie par les élèves du collège et par un certain nombre de jeunes filles. Le directeur, M. Guignard, consacre tous ses soins aux progrès de ses élèves et on voit avec satisfaction que ses efforts sont couronnés de succès.

*Musée Arlaud.*

Deux tableaux intéressants ayant été achetés en 1846, il n'a été fait en 1847 aucune acquisition. S'il se présente une occasion favorable de doter le musée de quelque objet de mérite, on pourra y appliquer l'allocation de 1848.

Les salles du musée sont toujours entretenues dans un état d'ordre et de propreté des plus satisfaisants.

*Ecole d'équitation.*

Les élèves fréquentent toujours avec intérêt le manège et leur nombre a augmenté depuis l'année dernière. M. Delisle continue à diriger avec zèle cet établissement.

*Ecole de gymnastique.*

Depuis la réorganisation, cette école marche bien; tous les élèves du collège cantonal assistent régulièrement aux leçons; la discipline, l'ordre et les progrès sont satisfaisants.

Les élèves de l'école normale suivent aussi leurs leçons avec zèle et assiduité.

Les sociétés particulières continuent à jouir du local comme précédemment.

*Ecole d'escrime.*

Le conseil d'état a approuvé un règlement pour régulariser les leçons d'escrime. Plusieurs externes ont profité cette année des leçons de M. Ruchonnet, fils.

*Exercices militaires.*

Un nouvel élan a été donné aux exercices militaires. Les élèves y assistent toujours avec plaisir et se montrent amis de l'ordre et de la discipline.

Grâces aux soins et au zèle de M. Louis Hoffmann, la musi-

que a été réorganisée et exercée avec un succès qui fait honneur au maître et aux élèves. Le conseil d'état l'a encouragée par l'achat de quelques nouveaux instruments.

---